

Vernissage réussi pour l'exposition du photo-club de gascogne " Les 750 ans de Fleurance "

Ronny Guardia-Mazzoleni, maire de Fleurance, Gérard Bayle, président du photo-club et David Taupiac, député



Vernissage réussi pour l'exposition du photo-club de gascogne " Les 750 ans de Fleurance "

Le vernissage de l'exposition du Photo-Club de Gascogne retraçant 750 ans de vie et de prospérité à Fleurance, a eu lieu le vendredi 9 décembre à 18h, à la salle Laurentie, en présence du député, David Taupiac et de Ronny Guardia-Mazzoleni, maire de Fleurance. Le président du Photo-Club, Gérard Bayle, avoue que le thème proposé était ardu « La ville de Fleurance fête cette année les 750 ans de sa création, on a voulu montrer la beauté de Fleurance ». Cette exposition présente un travail difficile seulement 12 photographes sur les 28 membres du club ont été exposés.



Cet évènement a rassemblé une cinquantaine de visiteurs venus se plonger dans l'histoire de Fleurance, découvrant des moments festifs et colorés avec le carnaval, le tour de France, les nouvelles réalisations urbaines, deux photos de Pierre Bès, président d'honneur, ancien président du club rappelant les terribles inondations de 1977, le temps du lendit (fête de la jeunesse et du sport) , deux œuvres du docteur Laurentie fondateur du Photo-Club, il y a 74 ans. La ville de Fleurance est apparue sous tous ses aspects. David Taupiac a souligné qu'à travers ces photos on peut découvrir tout ce qui fait les caractéristiques de Fleurance et que certains détails ne peuvent être remarqués que par l'oeil averti de ces photographes. Le maire de Fleurance a remercié Gérard Bayle « Des moments qui font rire, qui font se rappeler que le temps passe, grâce à vous, l'immortalité, elle est là..on a une rétrospective de Fleurance, à travers les âge, même si ce sont des photos récentes...La mémoire ne se perd pas, elle se transmet..."



L'exposition est visible jusqu'au dimanche 25 décembre le mardi et le samedi, de 10 heures à 12 heures. Les autres jours, de 14 heures à 18 heures. Le dimanche, de 10 heures à 12 heures.